

Nous relevons cette déclaration :

Il y a quelques jours à peine, des élus musulmans, comme le docteur Ben Djeloul, ou des chefs religieux, comme le cheikh Taïb El Okbi, me confiaient, avec autorisation de la faire connaître publiquement, leur désapprobation totale des menées antifrancaises et nationalistes de Messali Hadj et de ses partisans.

De la part de Ben Djeloul et des autres élus, nous savons que tout est possible. Mais de la part du cheikh El Okbi, est-ce vrai ? Démontez ou confirmez !

EL OUMA



Organe National de Défense des Intérêts des Musulmans Algériens Marocains et Tunisiens

جريدة وطنية سياسية للدفاع عن حقوق مسلمي إفريقيا الشمالية

Adresser toute correspondance à

SI DJILANI

1, rue Basse-des-Carmes — PARIS (5°)

Directeur Politique : MESSALI HADJ

ABONNEMENTS

Afrique du Nord et France ... 10 francs par an
Autres pays, ... 20 francs

Une fois de plus l'Etoile Nord Africaine vient d'être frappée

Jamais mesure injuste n'a soulevé une telle indignation que la mesure de dissolution de l'Etoile Nord-Africaine, qui a commis le crime de défendre un peuple de six millions et demi livré pieds et mains liés aux méfaits du colonialisme. Cette décision, qui a été prise avec tant de désinvolture, a profondément indigné les musulmans nord-africains travaillant en France et ceux de toute l'Afrique du Nord, ainsi que le monde musulman. Rien ne justifie cette dissolution par un gouvernement du Front populaire, car l'Etoile Nord Africaine est une organisation ouvrière adhérente au rassemblement populaire dès le jour de sa création. Elle a participé à toutes les manifestations, à tous les meetings au côté du peuple français pour le pain, la paix et la liberté, et, notamment, le peuple de France a remarqué avec joie, aux deux grands défilés des 14 juillet 1935 et 1936, le cortège de l'Etoile Nord-Africaine groupant plus de 30.000 Nord-Africains et manifestant en criant de la terre aux Fellahs, du pain aux travailleurs et la liberté aux peuples. Le peuple de France, en cette occasion, répondait : « Peuple algérien, les Français sont avec toi ». Moi-même, depuis plusieurs années, je suis en relation avec tous les partis politiques de gauche, surtout avec la Ligue des Droits de l'Homme où d'ailleurs j'ai été bien accueilli pour plaider la cause de ceux qui ne pouvaient se faire entendre, ni faire respecter leurs droits. Nos rapports avec les organisations ouvrières, nos meetings en commun avec elles, l'entente avec la L. I. C. A. et toute notre activité sont là pour réfuter les soi-disant menées antifrancaises dont nous sommes accusés à tort à chaque instant.

Ces attaques ne sont pas nouvelles. car, en 1934, une violente campagne de presse, à la fois stupide et ridicule et qui ne reposait sur aucune vérité, fut menée contre nous et contre notre mouvement revendicatif. La campagne de presse de cette année, où le Jour, le Figaro, la Liberté et Gringoire ont rivalisé pour nous présenter à l'opinion publique comme étant des agitateurs, des anti-Français et au service du parti communiste, a absolument déformé notre mouvement et mensongèrement trompé l'opinion publique. Nous n'avons jamais craint de dire la vérité, nous l'avons dite en toute circonstance et en tout lieu, et nous la répétons aujourd'hui que nous ne sommes ni anti-Français ni des communistes; mais, nous ne le cachons pas, nous aimons notre pays avec le même amour qu'un Français aime le sien; et nous voulons pour notre pays les mêmes libertés démocratiques dont jouissent tous les citoyens du monde. Nous sommes anti-injustices, anti-colonialistes et nous voulons que dans notre pays règnent la même justice, les mêmes libertés, le même respect à l'ensemble de la population algérienne, sans distinction de races ni de confession. Nous ne sommes pas des rêveurs ni des illuminés, mais nous sommes avant tout pratiques et réalistes. Au cours de notre activité, dans nos écrits, dans nos démarches, nous avons toujours adressé au pouvoir public, certes avec énergie, nos revendications immédiates, dont voici les principaux points :

1° Liberté de presse, de réunions et d'associations; liberté de voyage entre la France et l'Algérie, égalité devant le service militaire, développement de l'enseignement arabe et français, application des lois sociales et ouvrières, suffrage universel pour toutes les assemblées algériennes et création d'un parlement algérien, élu au

Musulmans Nord-Africains partout vous protesterez avec énergie contre la dissolution de l'Etoile Nord-Africaine ET EN AVANT TOUS

pour nos REVENDICATIONS immédiates et notre LIBERATION

par Messali Hadj

suffrage universel, sans distinction de races et de religions. Dans l'ordre économique, nous avons demandé avec insistance, en considération de la misère épouvantable, un ordre nouveau permettant de venir en aide aux petits commerçants, aux fellahs, aux ouvriers, aux artisans et aux chômeurs; création de travaux publics permettant de résorber le chômage, dont le nombre des ouvriers chômeurs augmente tous les jours. Aussi, nous

avons sans cesse demandé la construction d'écoles pouvant contenir le million d'enfants qui traîne dans les rues et qui souffrent de faim et de froid. Nous avons demandé le Code de l'Indigénat, les lois de déforestation et l'unique code forestier qui place le peuple algérien sous un régime

âge, ont été, en toutes circonstances, mis à l'avant de notre lutte pour leur abrogation et leur suppression totale. Quant à notre religion, nous avons demandé pour elle la liberté, le respect et l'application de la loi de 1905, qui sépare l'Eglise de l'Etat. Sincèrement et franchement, peut-on trouver dans ces modestes revendications objet permettant la dissolution de l'Etoile Nord-Africaine ? Y a-t-il quelque chose en elles qui peut être

appelé menées antifrancaises ? Il n'est sans aucun doute aucun homme de cœur, d'esprit libre, pour trouver dans notre action, dans notre programme, une atteinte au prestige de la France; au contraire nous pensons et sommes convaincus que la meilleure façon pour la France de maintenir son prestige, non seulement en Afrique du Nord, mais dans le monde islamique, est celle non de dissoudre l'Etoile Nord-Africaine, mais de changer de politique une fois pour toute dans notre pays, en créant une nouvelle compréhension des intérêts communs et pour tous en Afrique du Nord, et une collaboration franche, loyale, permettant à ses populations de s'émanciper politiquement et économiquement. On ne peut jamais, ni à coup de loi ni à coup de décret ni par la répression, empêcher un peuple de progresser et de s'émanciper. L'histoire en général de tous les peuples est par elle-même un précédent que nul ne saurait et ne peut ni contester ni aller contre, car les événements, l'évolution des peuples, le réveil de ceux que l'on croit avoir réduit au silence et à la soumission sont plus forts, plus puissants que tous les décrets et toutes les répressions.

Le peuple algérien, qu'on le veuille ou non, rien ne l'arrêtera dans sa marche vers son émancipation, car il ne fait que suivre le chemin historique abandonné un moment par lui, mais qu'il reprend aujourd'hui avec tout le sérieux que nécessite l'importance de son action organisée, bousculant dans sa marche toutes les entraves et même tous les projets, y compris celui de Violette. Point de fanfaronades ni d'éclats de voix, ni de gargarismes révolutionnaires, c'est un peuple confiant dans sa foi et sans son avenir, conscient de plus en plus de ses intérêts et de sa force, qui reprend aujourd'hui la lutte pour occuper sa place dignement, honorablement, dans les terres de ses ancêtres.

La dissolution de l'Etoile Nord-Africaine ne peut rien changer dans la marche naturelle que poursuit le peuple, dissolution d'ailleurs injuste et qui n'est qu'un abus de pouvoir et même un abus de confiance, étant donné qu'on ne peut rien reprocher à l'Etoile Nord-Africaine, car celle-ci a mené son action avec plus de fermeté sous les gouvernements précédents, alors qu'elle a, sous le gouvernement du Front populaire, pris en considération toutes les difficultés, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, que rencontrait ce dernier. Par conséquent, c'est pour cette raison que nous ne saurons trop répéter que cette mesure est à la fois injuste, inique et indigne, d'un gouvernement issu des masses laborieuses de France. Jamais, jusqu'à aujourd'hui, un grief quelconque nous a été adressé en ce qui concerne notre action. Certes, nous avons apporté des critiques au gouvernement du Front populaire, mais des critiques justes, qui avaient pour but d'attirer son attention sur l'ensemble du problème algérien et, en particulier, sur les méfaits du colonialisme en Algérie. Nous avons critiqué le gouvernement de la même façon que les autres partis politiques membres du Front populaire. Cette dissolution est injuste, disons-nous plus haut, car non seulement elle soulève une profonde indignation dans les milieux nord-africains, mais elle comporte en elle-même une gravité qu'on n'a pas mesurée et dont les conséquences pourront atteindre le commencement de compréhension entre l'Afrique du Nord et le gouvernement du Front populaire, parce que le fascisme colonial, qui ne rate rien pour se dresser contre le

ILS ONT TRAHIS

Le Front Populaire est parjure. Le Front Populaire a immolé un de ses membres avec l'appui des Communistes !

L'Etoile Nord-Africaine, adhérente au Front populaire, vient d'être dissoute par ce même Front populaire !

Le parti politique qui avait le plus recherché l'alliance avec nous et sur qui beaucoup de nos frères croyaient pouvoir compter, s'est fait l'adversaire le plus acharné et le complice du gouvernement qui vient de nous dissoudre.

Les attaques les plus insensées et les plus injustifiées n'avaient pour but que de préparer l'opinion au coup terrible que le gouvernement s'appropriait à porter à une organisation de travailleurs musulmans.

Al Boukourt, que l'on veut placer comme vedette en Algérie, était chargé par ses maîtres de commencer l'attaque, et les accusations les plus stupides étaient imprimées, noir sur blanc, dans La lutte sociale d'abord, puis dans L'Humanité.

« Hitlériens », nous qui avons combattu le fascisme et souffert par lui plus qu'aucune organisation ou parti ?

Hitlériens, nous qui nous sommes placés aux côtés des travailleurs dès la première minute ? Nous qui avons manifesté avec le peuple et qui avons soutenu sa lutte en toutes circonstances ? Alors donc, messieurs les « camarades prolétaires » ! Il n'y a pas un travailleur sensé et honnête qui puisse croire à vos sornettes. Dites plutôt que vous avez pris la place de l'impérialisme ou que vous avez endossé sa livrée et que vous êtes devenus des chavvins de la pire espèce alliés du colonialisme. Il y a d'ailleurs longtemps qu'on s'en doutait et ce n'est un mystère que pour les aveugles ou les fanatiques.

Car enfin le programme de l'Etoile date de 1926.

Depuis cette date, vous connaissiez son programme et aussi ses dirigeants. Le connaissant, vous l'avez approuvé par vos déclarations; mieux, vous l'avez soutenu et défendu par vos avocats et cela jusqu'en juin 1936. C'est-à-dire tant que vous n'étiez pas au pouvoir. C'est-à-dire avant que vous ne chantiez la Marseillaise et avant que ceux que vous appelez les « gueules de vaches » ne soient devenus des « camarades généraux ». Du changement ? Certainement, mais pas chez nous. Si la préoccupation de la « défense nationale » vous laissait un peu de répit vous pourriez peut-être vous rappeler votre ancienne doctrine qui était pour la défense des opprimés et la libération des colonies. Mais c'était à l'époque où vous étiez contre la bourgeoisie et contre la guerre. Aujourd'hui, vous êtes vous-mêmes devenus bourgeois et vous êtes plus qualifiés que quiconque pour faire sur-armer votre patrie et opprimer vos esclaves.

C'était inattendu, beaucoup des nôtres n'osent pas en croire leurs yeux. Mais chacun sera obligé de se rendre à l'évidence. Chacun y trouvera aussi un avant-goût du paradis qui nous attend quand vous serez complètement au pouvoir, quand le Soviet régnera en maître.

Nos compatriotes s'en aperçoivent déjà en certaines usines où ils ont à choisir entre la carte du parti, en plus de celle du syndicat ou la porte. Et l'ombre du malheureux Acherchoux est à peine effacée que vous traitez les Nord-Afri-

cains d'antifrancsais, dans le journal des prolétaires. Ce n'est pas seulement de l'audace, mais du pur cynisme, et c'est une odieuse provocation à l'égard de nos frères. En faisant passer pour fascistes ceux-là même qui se sont attiré la haine du fascisme, vous ne ferez que provoquer un antagonisme entre les ouvriers français et algériens. Mais cela ne vous inquiète peut-être plus. Le danger fasciste est sans doute écarté maintenant.

La fraternité avec « les camarades nord-africains » était bonne quand ce danger était menaçant. A ce moment là, l'appoint de l'Etoile Nord-Africaine était excellent. Vous nous avez admis au Front populaire.

Mais maintenant, il faut nous noyer et, pour ce, il faut nous faire passer pour enragés. Soit, messieurs les « défenseurs des opprimés », vous avez la main très au manche, frappez. Mais frappez fort car nous sommes durs à mourir. D'autres, comme vous le savez ont déjà suffisamment cogné sans résultat; vos coups, même donnés en traître, ne feront que nous rendre plus vigoureux. Et quelle que soit l'issue du combat, nous serons vainqueurs.

D'abord parce que l'Algérie et les Algériens sont nôtres, ensuite parce que l'opinion française elle-même vous condamnera et vous condamnera si votre conscience ne vous inflige pas le châtiement d'avoir renié votre doctrine, piétiné vos promesses et parjuré le serment du 14 juillet 1935. « La paix, la paix, la liberté. »

« La liberté pour tous. » Mais vous ne la voulez que pour vous et pour vous seulement. IMACHE AMAR.

# LETTRE OUVERTE AUX OULAMAS

gouvernement, profiterait du mécontentement arabe créé par la dissolution de l'Etoile Nord-Africaine pour mener son action de dénigrement et de racisme en jouant de l'antisémitisme en Algérie.

Nous n'avons pas de conseil à donner au gouvernement, mais nous faisons notre devoir en attirant son attention sur les conséquences de cette dissolution. Quant à nous, nous ne cesserons pas un seul instant de continuer à défendre les intérêts de notre peuple et à demander pour lui, avec plus de force et de courage, la réalisation de nos revendications immédiates et légitimes.

Musulmans nord-africains, devant cette dissolution injuste de votre organisation, groupez-vous solidement, ayez confiance en vous-mêmes, en votre action organisée et disciplinée, pour faire face avec courage et bravoure à toutes les attaques, à toutes les mesures d'exception et racistes.

Mes frères, en cette circonstance pénible et devant cette page d'Histoire qui commence, soyez dignes, soyez semblable à l'Arabe qui parcourt le désert à la recherche de l'eau. Imitez-le dans la recherche de votre liberté, pour maintenir votre courage, pour persévérer dans l'action, pour être tenaces, pensez à notre grande histoire, à notre belle civilisation, à notre culture, à nos grands héros et à Notre Islam. Que cette image vivante et puissante puisse toujours vous animer et vous conduire dans le chemin de l'honneur, de la dignité et de la fierté arabe. Ainsi vous aurez accompli votre devoir et votre mission.

MESSALI HADJ...

## Télégrammes de protestation

Monsieur Président Conseil Léon Blum, Paris.

Proteste énergiquement contre bruit dissolution Etoile Nord-Africaine, peut créer mécontentement Musulmans Afrique du Nord, et déception monde islamique attire votre attention contre cette mesure injuste pouvant créer division Front populaire séparant Arabes et Européens, facilitant travail fasciste. Sincères salutations.

MESSALI HADY.

Station Guelma vous salue et vous renouvelle sa confiance, réprovoque décision gouvernementale de dissolution.

JELLOUL.

Frères, La situation est grave. Un projet de loi menace l'unité du peuple algérien et veut, en commençant par une fraction de 22.000 privilégiés, les assimiler à une autre société. Ce projet est par lui-même un instrument de division et de discord entre la population musulmane de notre pays.

L'Association des Oulamas n'ignore pas qu'en Algérie il y a un peuple de six millions et demi de musulmans, régi par la loi islamique, uni par la langue arabe, la religion et les traditions islamiques, et elle sait que ce peuple tient à rester fidèle à ses lois, à sa nationalité et à son passé historique. Le projet Violette veut porter atteinte à cette unité en absorbant une fraction de 22.000. Ainsi non seulement il porte atteinte à l'union du peuple algérien, mais sacrifie les grandes masses de chez nous pour donner un bulletin de vote à une certaine élite qui est très connue pour son zèle au service du colonialisme. A ce moment critique de l'histoire, la direction d'El Ouma, quelles que soient les divergences qui, du point de vue politique, la séparent des Oulamas qui ont participé au Congrès des musulmans algériens, fait appel à cette association et lui signale la gravité de ce projet et le danger de l'heure présente. Les Oulamas, auxquels va toute notre sympathie, doivent dire leur mot sur le projet Violette et prendre leurs responsabilités devant le peuple algérien, devant l'Histoire et devant l'Islam. Nous savons parfaitement bien que les Oulamas, et cela nous l'avons vu dans le Chihab, sont contre toute assimilation du peuple algérien, et nous voudrions que ces derniers disent maintenant leur point de vue avant qu'il ne soit trop tard.

D'autre part le Congrès des musulmans algériens est également pour le suffrage universel en Algérie; par conséquent il doit automatiquement se déclarer contre le projet Violette, étant donné que ce dernier n'envisage le droit de vote que pour une vingtaine de mille de musulmans algériens. Après un siècle de colonisation, qui se traduit par une exploitation effroyable, une misère noire, et une expropriation qui a réduit notre peuple à un paupérisme profond et permanent, on voudrait aujourd'hui tenter par ce projet d'effacer notre nationalité et notre existence de la carte

géographique, alors que le peuple attend d'autres réformes plus conformes à sa vie, à ses aspirations et à sa dignité nationale et musulmane. C'est bien le moment, pour nous, de profiter de la situation actuelle pour défendre le peuple dans la voie qui lui convient et qu'il cherche depuis longtemps.

Tous les peuples arabes et tous les peuples opprimés n'ont à aucun moment abdiqué leur nationalité ni leur souveraineté, et elle sait que ce peuple tient à rester fidèle à ses lois, à sa nationalité et à son passé historique. Le projet Violette veut porter atteinte à cette unité en absorbant une fraction de 22.000. Ainsi non seulement il porte atteinte à l'union du peuple algérien, mais sacrifie les grandes masses de chez nous pour donner un bulletin de vote à une certaine élite qui est très connue pour son zèle au service du colonialisme. A ce moment critique de l'histoire, la direction d'El Ouma, quelles que soient les divergences qui, du point de vue politique, la séparent des Oulamas qui ont participé au Congrès des musulmans algériens, fait appel à cette association et lui signale la gravité de ce projet et le danger de l'heure présente. Les Oulamas, auxquels va toute notre sympathie, doivent dire leur mot sur le projet Violette et prendre leurs responsabilités devant le peuple algérien, devant l'Histoire et devant l'Islam. Nous savons parfaitement bien que les Oulamas, et cela nous l'avons vu dans le Chihab, sont contre toute assimilation du peuple algérien, et nous voudrions que ces derniers disent maintenant leur point de vue avant qu'il ne soit trop tard.

Ne savez-vous pas que le député arabe Fakhri el Baroudi a prononcé un discours au Parlement syrien où il aurait dit que notre devoir n'est pas terminé, ne sera-t-il n'y aura aucun Arab opprimé ou des Français viennent de regretter leur geste, et, par là, ils viennent de se réunir en un seul groupement, lequel a adressé une demande au bey et au président de la République pour demander leur retour dans la famille musulmane ?

L'association des étudiants musulmans nord-africains a refusé de fonctionner avec l'association des étudiants algériens naturalisés français. Comment, après ces faits qui ne sont pas de moindre importance, n'allez-vous pas, vous Oulamas, qui avez une grande responsabilité devant Dieu, devant le peuple et devant le monde musulman, ne pas vous déclarer franchement, publiquement et courageusement contre cette honte qui est l'assimilation, qui veut, d'une part, diviser le peuple en deux parties et les presser l'une contre l'autre, et, d'autre part, créer dans la population deux classes, l'une privilégiée et l'autre sacrifiée, au profit d'une élite que vous connaissez parfaitement bien et dont le peuple peut attendre rien de sérieux. Ni le grand chef Mohamed el Mourad,

le héros de l'insurrection de 1871, ni le grand héros arabe rifain l'émir Ab del Krim, qui a, avec un grand courage, tenu tête à deux grandes puissances européennes, ni le leader Taalbi, du mouvement tunisien, ni les déportés de Bordj-le-Bœuf, ni ceux du Sud-Algérien n'auraient accepté ce marché.

Vous les Oulamas qui connaissez l'Islam, et qui savez ce que Dieu a dit dans le Coran, et vous qui connaissez l'histoire arabe et notamment l'histoire de notre pays, chère patrie l'Algérie, vous ne sauriez rester dans le silence devant une telle gravité ni davantage souscrire à cette honte, qu'aucun musulman digne de ce nom ne doit sous aucun prétexte accepter ni abdiquer sa dignité pour obtenir un bulletin de vote. Nous faisons notre devoir, nous nationalistes, en vous mettant en garde contre toute cette machination politique, qui menace notre unité et notre avenir. Dans l'intérêt de la nation, nous vous prions, et nous vous supplions de prendre en considération l'appel national que nous vous lançons en cette circonstance particulièrement grave, et nous espérons que, dans un ressaisissement digne, vous puissiez comprendre notre appel et notre angoisse. Notre devoir étant accompli, notre responsabilité prise devant Dieu et devant les hommes, notre conscience paisible, nous attendons avec impatience et avec courage une déclaration nette et précise par laquelle vous signifierez votre accord avec nous pour repousser cette tentative de division et de discord.

Ceux que la destinée a placés à la tête des organisations pour diriger et guider le peuple, doivent, devant n'importe quelle gravité, prendre leur responsabilité en pensant avant tout aux intérêts des peuples qu'ils défendent et rien qu'à ces intérêts.

Ne vous laissez pas entraîner par des courants politiques qui, au fond, ne pensent nullement aux intérêts de notre peuple, le peuple algérien ne peut être servi et défendu que par ses enfants, ses chefs et ses amis véritables et sincères.

D'un os à ronger qu'on veut nous jeter à travers le projet Violette, nous n'en voulons pas. Des réformes sérieuses, appropriées à nos aspirations nationales, oui. Tel est notre sentiment et telle est notre attitude.

LA RÉDACTION.

## Un syndicat peu recommandable Contre une injustice la masse répond

Notre compatriote Meftah Larbi se fit embaucher, le 5 janvier 1937, aux Grosses Forges, 34, rue du Landy, à Aubervilliers, où il a déjà travaillé avant de partir en Algérie. Malheureusement, le principe « Travailliers de tous les pays unissez-vous » est souvent violé, même par des militants syndicaux, car le fait suivant en est une preuve éclatante.

Or, aussitôt notre camarade embauché (qui n'est ni croix de feu, ni envoyé par le service de la rue Lecomte (peut-être contre ceux-ci on n'en ferait pas autant), le délégué de cette boîte fit débayer les ouvriers pour protester auprès de la direction de ce qu'elle n'avait pas embauché d'abord un « recommandé » français du délégué, et déclara que le renvoi de notre camarade s'imposait.

La direction, devant une telle alternative, pris le parti du plus fort et licencia l'ouvrier Meftah. Arrivé dans un café algérien, il conta sa mésaventure à des compatriotes présents qui s'en émurent. Aierté, notre ami Hadjani, accompagné d'une vingtaine de camarades, s'en allèrent trouver la direction de cette usine et l'insensé délégué. Devant la protestation énergique de notre petit groupe, ils furent forcés de rembaucher notre camarade qui continue depuis à travailler.

Nous demandons à la direction syndicale de veiller sur ses militants de base pour que de pareilles fautes ne se renouvellent plus, si vraiment les travailleurs doivent s'unir.

MEDDAHI.

## « PRIERE D'INSERER » adressé à tous les journaux des partis du Front populaire

Monsieur le directeur.

La direction de l'Etoile Nord-Africaine a été la protestation la plus énergique contre le décret de dissolution qui vient de frapper notre organisation d'une façon aussi injuste qu'inattendue. Membre adhérent au Rassemblement populaire depuis sa création, elle n'a cessé d'être aux côtés du peuple français dans toutes ses manifestations pour le pain, la paix, la liberté.

La dissolution dont notre organisation vient d'être l'objet soulève déjà un profond mécontentement dans tous les milieux nord-africains, tant en France qu'en Algérie.

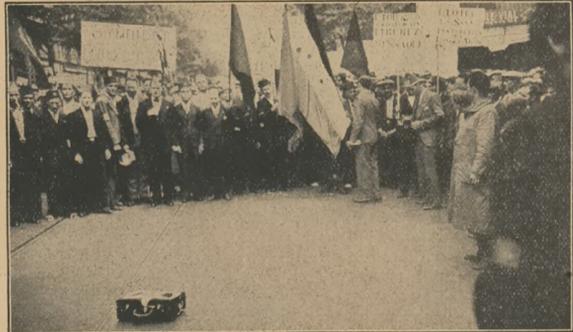
Les peuples de l'Afrique du Nord sont profondément indignés de pareille mesure inique et raciale qui ne pourra qu'engendrer des conséquences graves et dont nous dégageons notre responsabilité.

Il n'y a pas de doute, au surplus, que cette mesure ne soulève dans le peuple français lui-même un profond mécontentement, car l'Etoile est très populaire en France.

En tout cas, nous doutons fort que ce soit là un moyen de satisfaire aux aspirations des Algériens ou celui de les empêcher de réclamer leurs droits à la vie.

L'ETOILE NORD-AFRICAIN.

Ces deux photos ont été prises au cours du défilé du 14 juillet 1936. 30.000 de nos camarades y assistaient. L'a-t-on oublié ?



# LE PROJET VIOLETTE

## A Bernard Lecache président de la L.I.C.A

Vous n'êtes pas sans savoir que l'Etoile Nord-Africaine est frappée de dissolution. Cela vous indigné à juste titre, comme tous les hommes de cœur et d'esprit libre. En pareille circonstance, il est de mon devoir de faire appel à vous et à votre organisation pour deux choses : d'abord, pour vous prêter de joindre votre protestation à la nôtre pour sélever contre la dissolution qui frappe notre organisation, et puis, étant donné l'objet et le titre de votre ligue qui lutte contre le racisme, je dois et c'est mon devoir de sculigner devant vous la gravité de cette mesure que l'on ne justifie ; il est certain que vous avez déjà compris, mais il importe de préciser. L'Etoile Nord-Africaine est frappée de dissolution par un gouvernement issu du rassemblement populaire dont elle est membre dès le jour de sa création.

Je me souviens du magnifique appel que vous m'avez adressé par la voix de votre journal au lendemain du défilé du 14 juillet 1936, par lequel vous avez exprimé le désir de voir le cortège de l'Etoile Nord-Africaine défilier côte à côte avec la L. I. C. A. Appel d'ailleurs qui a fait sensation dans les milieux nord-africains, et auquel j'ai répondu par un article dans El Ouma où je me suis montré digne de la confiance que vous mettiez en nous. Souvenez-vous du meeting auquel nous avons tous les deux pris la parole à Clermont-Ferrand en octobre 1935 ! Et bien, nous sommes toujours vos amis ; vous pouvez compter sur nous, sur nos sentiments antifascistes et anti-racistes. Cependant, la mesure qui vient de nous frapper, soulève une profonde indignation chez mes compatriotes, que le fascisme et le racisme pût exploiter en cherchant à dresser le mécontentement des masses, leur colère en faveur de l'antisémitisme. Quant à nous, nous n'avons jamais cessé et nous ne cessons jamais d'appeler nos compatriotes au calme, et à lutter de toutes nos forces contre le racisme et le fascisme. Je voudrais en pareille circonstance, pour faciliter ma tâche, voir publier cet appel dans votre journal accompagné d'une protestation de votre part contre la dissolution. Au moment où le fascisme se réjouit de la dissolution de l'Etoile Nord-Africaine, unissons-nous, et luttons tous contre le fascisme, pour la liberté et l'union des races.

MESSALI HADJ.

Travail exécuté par des ouvriers syndicaux. Le gérant : SI DJILANI. Imp. du Centaure, 17, rue La Pérouse, Paris-16.

Voici le projet Violette, tel que son auteur l'a fait. Lisez-le bien et n'oubliez pas d'analyser ses six articles. Nous avons déjà dit ce que nous en pensons, et nous avons pris également nos responsabilités devant une telle tentative.

Musulmans, réfléchissez bien et soyez dignes. Vive la liberté ! A bas l'assimilation !

### Article premier

Sont admis à l'exercice des droits politiques des citoyens français, sans qu'il en résulte aucune modification de leur statut ou de leurs droits civils, et ce, à titre définitif, sauf application de la législation française sur la déchéance des droits politiques, les indigènes algériens français des trois départements de l'Algérie remplissant les conditions énumérées aux paragraphes suivants.

1. — Les indigènes algériens français ayant quitté l'armée avec le grade d'officier.

2. — Les indigènes algériens français, sous-officiers, ayant quitté l'armée avec le grade de sergent-chef ou un grade supérieur, après y avoir servi pendant 15 ans et en être sortis avec le certificat de bonne conduite.

3. — Les indigènes algériens français ayant accompli leur service militaire et ayant obtenu tout ensemble la médaille militaire et la Croix de guerre.

4. — Les indigènes algériens français titulaires de l'un des diplômes suivants : diplôme de l'enseignement supérieur ; baccalauréat de l'enseignement secondaire ; brevet supérieur ; brevet élémentaire ; diplôme de fin d'études secondaires ; diplômes des médersas ; diplôme de sortie d'une grande école nationale ou d'une école nationale d'enseignement professionnel, industriel, agricole ou commercial, ainsi que les fonctionnaires recrutés au concours.

5. — Les indigènes algériens français élus aux Chambres de commerce et d'agriculture ou désignés par le Conseil d'administration de la région économique et par la Chambre d'agriculture d'Algérie dans les conditions prévues à l'article 2.

6. — Les indigènes algériens français, délégués financiers, conseillers généraux, conseillers municipaux des communes de plein exercice et présidents de jamaâs ayant exercé leurs fonctions pendant la durée d'un mandat.

7. — Les indigènes algériens français, bachaghagas, aghas, cadis, ayant exercé leurs fonctions pendant au moins quatre ans.

8. — Les indigènes algériens français, commandants de l'ordre national de la Légion d'honneur ou nommés dans cet ordre à titre militaire.

9. — Les ouvriers indigènes titulaires de la médaille du travail et les secrétaires des syndicats ouvriers régulièrement constitués après dix ans d'exercice de leur fonction.

### Article 2

Le Conseil d'administration de la Région économique d'Algérie désignera au cours de celle de ses sessions qui suivra la mise en application de la présente loi.

### Texte des lettres adressées par la section du 15<sup>e</sup> à MM. Blum et Herriot

Monsieur le Président, Nous, membres de l'Etoile Nord-Africaine (section du 15<sup>e</sup>) au nombre de 273, élevons une vigoureuse protestation contre le projet tendant à octroyer le droit de vote à une petite minorité du peuple algérien, ce qui va à l'encontre des intérêts de la grande majorité de ce peuple.

Demandons la création, en remplacement des délégations financières, d'un parlement algérien élu au suffrage universel, sans distinction de race ou de religion.

Demandons l'application dans un bref délai des autres revendications immédiates présentées par la Direction de l'I. N. A. dans un cahier, au ministère de l'Intérieur.

Veillez, agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre profond respect musulman.

Pour la section :

SAID OUMER AHMED.

De nombreuses protestations identiques sont également venues de toutes parts.

Lisez El Ouma, faites-le lire et créez partout des groupes des « Amis d'El Ouma ». Pour renseignements, adressez-vous à la rédaction.

deux cents commerçants, industriels ou artisans par département algérien, qui seront dès lors investis des droits politiques accordés par l'article premier de la présente loi par arrêté du gouverneur général.

Les trois Chambres d'agriculture d'Algérie désigneront chacune, dans les mêmes conditions et dans le même but, deux cents agriculteurs à la première session de chacune des années qui suivront celle de la mise en application de la présente loi.

Le Conseil d'administration de la Région économique de l'Algérie désignera dans les mêmes conditions que précédemment, cinquante commerçants, industriels ou artisans par département algérien et les trois Chambres d'agriculture d'Algérie désigneront chacune, dans les mêmes conditions et dans le même but, cinquante agriculteurs.

### Article 3

Les condamnations prévues par la loi du 2 février 1852 en ses articles 15 et 16 ainsi que toute révocation intervenue à l'égard des titulaires des fonctions énumérées à l'article premier numéros 6 et 7, ainsi que la radiation des cadres de la Légion d'honneur et de la Médaille militaire entraîneront de plein droit la radiation des listes électorales.

### Article 5

Tout indigène algérien français bénéficiaire des dispositions de la présente loi pourra se voir retirer le bénéfice des dispositions précédentes, par application des dispositions de l'article 9, paragraphe 5, de la loi du 10 août 1927.

### Article 4

Les dispositions de la présente loi n'ont aucun effet rétroactif et s'appliquent seulement aux indigènes algériens français qui remplissent actuellement ou rempliront à l'avenir les conditions qu'elles énumèrent.

### Article 6

La représentation de l'Algérie à la Chambre des Députés est assurée à raison de un député par 20.000 électeurs inscrits ou fraction de 20.000.

Le ministre de l'Intérieur est chargé de l'application de la présente loi. 138 lignes Fauré 138.

# APPEL

Au Rassemblement populaire ; Au Comité de Vigilance des intellectuels antifascistes ; A la Ligue des Droits de l'Homme, et à toutes les organisations du Rassemblement populaire.

Qui n'a pas été indigné par la dissolution de l'Etoile Nord-Africaine ? L'opinion publique a été surprise par cette mesure injuste et inique.

Le peuple français, qui connaît parfaitement l'Etoile Nord-Africaine, est, lui aussi, mécontent, car il n'a pas oublié que cette organisation, composée de travailleurs nord-africains, était à ses côtés dans toutes les manifestations et dans tous ses meetings. Tout dernièrement, à l'occasion des obsèques d'Acherchour, plus de 40.000 travailleurs algériens et 160.000 travailleurs français étaient unis ensemble pour accompagner la dépouille de ce travailleur algérien, assassiné par le fascisme. Acherchour, s'il était en vie, aurait été indigné par cette dissolution ; d'ailleurs ses frères et tous ses compatriotes n'ont pas oublié le serment ni les discours qui ont été prononcés le jour de ses obsèques. L'appel que nous adressons à toutes ces organisations citées plus haut, nous en sommes certains, sera écouté, mais, et en peu de mots, nous voudrions insister pour souligner la gravité que peut engendrer dans les rapports entre les travailleurs algériens et français cette mesure que rien ne justifie, et qui peut faciliter le travail des fascistes dans les milieux nord-africains.

Contre cette mesure qui est une atteinte à la liberté d'opinion, nous nous adressons à nos amis, à nos camarades, à ceux qui ont manifesté à côté de nous le 14 juillet 1936, pour protester avec la dernière énergie contre la dissolution de l'Etoile Nord-Africaine.

EL OUMA.